



**PAGE 2**  
Résister : une mission de service public



**PAGE 3**  
Un petit tour au salon... de lectures ?



**PAGE 4**  
Ça incube à la MIEL !

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# Villetaneuse #63

21 novembre 2017  
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Le 25 novembre, c'est la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes. Villetaneuse s'associe, comme chaque année à cette journée symbolique en proposant des ateliers, une exposition et un spectacle de D'de Kabal et Mia.  
**Voir page 3**

**Contre les violences faites aux femmes**  
**SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017**  
Journée internationale



Villetaneuse  
Centre socioculturel  
Clara Zetkin / 16h  
Concert D' de Kabal et MIA /  
Exposition / Ateliers



Villetaneuse s'associe à la demande de la libération immédiate de Salah Hamouri, avocat franco-palestinien emprisonné illégalement dans les geôles israéliennes. Preuve que la mobilisation des élus et des citoyens peut faire bouger les lignes, les autorités françaises viennent enfin de prendre position sur sa détention administrative. Fin octobre, le Quai d'Orsay a exprimé sa grande préoccupation sur la détention de Salah Hamouri en rappelant que « l'utilisation abusive et systématique de la détention administrative porte atteinte au droit, à un procès équitable et aux droits de la défense ». Si la Municipalité se félicite de ce geste encourageant, ce dernier doit néanmoins s'accompagner d'actes concrets pour obtenir sans tarder sa libération. Chaque jour de détention de Salah Hamouri est un jour de trop. Personne ne peut être détenu au mépris des droits fondamentaux. Face à l'injustice, notre mobilisation doit rester forte.

Villetaneuse,  
le 15 novembre 2017.  
Carinne Juste, Maire,  
1<sup>ère</sup> vice-Présidente  
de Plaine Commune

## Les actualités...

**DÎNER DES LAURÉATS**  
**VENDREDI 24 NOVEMBRE**  
**À 19H À L'HÔTEL DE VILLE**



© Erwann Quééré

Vous avez obtenu votre BAC, CAP, BEP, ou tout autre diplôme supérieur ? En votre honneur et pour fêter votre diplôme, la municipalité organise un dîner des lauréats, vendredi 24 novembre à partir de 19h à l'hôtel de ville de Villetaneuse. Au programme : remise de chèques cadeaux, dîner, animations photos et de la musique avec le D-Jay «Loki». Si vous n'avez pas reçu d'invitation, inscrivez-vous sur le site internet [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr) pour en recevoir une ! Il vous sera demandé une photocopie de votre diplôme ou du relevé de notes et un justificatif de domicile.  
**Renseignez-vous auprès du service jeunesse au 01 49 40 16 31**

**KAWA DU PIJ SUR LE THÈME «CONSTRUIS TA MÉDIATHÈQUE !»**  
**VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
**À 19 H AU POINT INFORMATION JEUNESSE**



© Saadri Derradji

Réfléchir ensemble à la ville telle qu'on aimerait qu'elle évolue, c'est le propos de ce kawa du PIJ. Il y sera notamment question de la nouvelle médiathèque qui doit voir le jour à Villetaneuse dans les années qui viennent. Une occasion de recueillir l'attente de la jeunesse devant ce type d'équipement.  
**Renseignements auprès du PIJ au 01 55 99 01 00**

**ASSISES DE PLAINE COMMUNE SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 13H À 18H À SAINT-DENIS**

Rendez-vous de la participation citoyenne sur le territoire, les Assises de Plaine Commune ont lieu le 25 novembre prochain. Un après-midi d'échange et de débat autour des questions du cadre de vie, du projet de territoire au sein de la métropole du Grand Paris, ou encore du développement économique de nos villes, à sept ans des Jeux Olympiques de 2024. Dès 13h, vous avez rendez-vous au siège de Plaine Commune pour prendre part aux débats. Quelles sont les marges de manœuvre pour les collectivités locales au sein de la superstructure métropolitaine ? Quels bénéfices

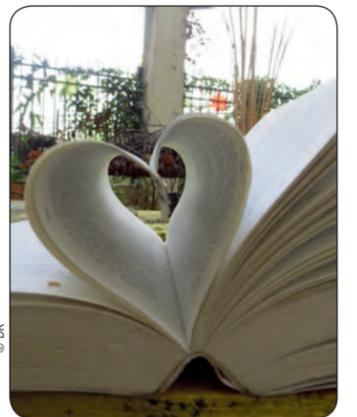


attendre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ? Comment nos villes peuvent-elles tirer parti de ce contexte plaçant le territoire au centre des attentions durant sept ans ? Autant de questions qui seront posées lors du débat inaugural au cours duquel interviendront Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Anthony Daguet, vice-président à la Démocratie locale, ainsi que Martine Tiercelin et Pascal Lacroix, co-présidents du Conseil de développement. Après ce temps d'échange, quatre ateliers thématiques seront proposés : le cadre de vie, le travail ou encore les questions institutionnelles. Le fruit de ces réflexions sera ensuite restitué en public avant un pot convivial de clôture. Que vous soyez habitant, salarié ou usager du territoire, n'hésitez pas à vous inscrire pour prendre part aux débats !  
**Inscription au 01 55 93 49 51**

**Toute l'actu**  
sur le site de la ville



**SPEED BOOKING**  
**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**  
**À 15H À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE**



© DG

Venez partager vos coups de cœur littéraires en 4 minutes. Pour vous, ce livre a été une aventure tellement enrichissante que vous souhaitez partager vos impressions ? Endossez l'habit de passeur d'histoire et en 4 minutes transmettez votre envie à d'autres... «Un livre a toujours deux auteurs : celui qui l'écrit et celui qui le lit» dit l'écrivain Jacques Salomé ; ce jour là, soyez celui qui le transmet ! Pour les adultes et sur inscription.  
**Informations auprès de la médiathèque Jean-Renaudie au 01 55 93 48 82**

# Services publics : leur maintien **EST UN COMBAT**

Stéphane Peu, député de la Seine-Saint-Denis a répondu présent à l'invitation de Carinne Juste. A l'ordre du jour : les enjeux des services publics ! Le débat a réuni une cinquantaine de Villetaneusiens souvent désireux de trouver de nouveaux moyens de lutte face à l'injustice des nouvelles lois Macron.

**É**lu député en juin dernier, Stéphane Peu était présent à Villetaneuse ce vendredi 10 novembre à l'invitation de madame le maire. « *En plein vote de la loi de finance, je peux vous dire que ce gouvernement fait des choix qui favorisent les plus riches et les plus puissants, de façon décomplexée. Au moment où sont présentées les lois de modification de l'ISF, de flat tax et de déductions sur les dividendes, soit 10 milliards de cadeaux aux plus riches. On découvre que ceux-là même à qui on fait des cadeaux, fraudent le fisc depuis des années. En parallèle, le gouvernement s'attaque aux APL et au logement social.* »

Il poursuit, « *les députés communistes ont fait des propositions pour lutter contre l'évasion fiscale. Par exemple, en donnant le droit aux juges d'engendrer des enquêtes, ce qui n'est pas possible aujourd'hui, seul le ministère des finances peut mettre en place ce genre de poursuites.* »

Si l'on revient au sujet précis de cette rencontre : les services publics, Stéphane Peu souligne que « *l'orientation gouvernementale n'est pas de lutter contre l'évasion fiscale qui rapporterait 80 milliards mais de sacrifier les services publics. Les économies se font sur l'hôpital public, la justice, et sur les collectivités locales qui gèrent les services de proximité comme les crèches, les centres de loisirs...* » Carinne Juste l'a souligné en introduction de la rencontre, « *Le budget dédié aux collectivités locales est amputé de 13 milliards d'euros.* » Stéphane Peu complète, « *on est en train de transformer les maires, élus par le peuple, en agents du gouvernement, en soumettant l'obtention des dotations*



Stéphane Peu insiste : « Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! ». (© Erwann Quéré)

de l'Etat à un contrat d'objectifs ». Il conclut, « *les grands sacrifiés de ce mandat présidentiel seront les fonctionnaires* ». Pour une ville, comme Villetaneuse, cela représente 5 millions d'euros sur la durée du mandat, soit 93% du budget d'investissement d'une année. C'est l'équivalent de 50% d'une nouvelle piscine ou la rénovation totale de l'école Quatremaire ou encore la réfection de toutes les cours d'école ou encore la création de 39 postes d'agents municipaux sur une année.

Un Villetaneusien a porté ses questions sur le statut de député. Stéphane Peu a reconnu que celui-ci n'était pas aligné sur celui des salariés et que cela devait changer. « *Mais qu'il ne fallait pas être dans la démagogie et ne pas confondre les moyens personnels pour les députés et les moyens*

*pour que ceux-ci puissent travailler.* »

Le débat avec la salle a ensuite porté principalement sur les moyens d'action pour protéger les services publics.

### **Tous ensemble, agir et bâtir un avenir !**

Une délégation locale de la CGT a d'ailleurs remis le sujet au cœur des échanges, pointant les conséquences des restrictions budgétaires, sur la population tout d'abord, mais aussi sur les conditions de travail des agents. « *Aujourd'hui, on bénéficie de services, comme par exemple des sorties culturelles pour les retraités, un jour celles-ci pourraient disparaître si les villes n'ont plus de budget pour le faire,* » ajoute une retraitée villetaneusienne. « *Outre les manifestations, com-*

*ment peut-on agir aux côtés des élus ?* », Carinne Juste a répondu. « *Comme élus et comme citoyens, on peut agir. Premièrement, il faut comprendre et dénoncer ! Il est possible de faire autrement. Une des pierres angulaires de notre pays, ce sont les services publics ! Notre volonté est de donner des outils d'intelligence, de compréhension et de culture... Cela structure une société. Ensuite, il faut agir et bâtir un avenir. Au niveau municipal, on a un contrat avec les Villetaneusiens, on veut l'honorer et on veut aller plus loin !* » Le maire a conclu, en disant « *je crois au collectif. A plusieurs, on est plus fort. Les luttes passées en sont la preuve. Par exemple, si les habitants et les élus ne s'étaient pas battus pendant trente ans, nous n'aurions pas de tramway aujourd'hui !* ». ●

## **DANS LA VILLE, EN BREF...**

### **L'Université Paris 13 alerte le ministère sur son manque de moyens**

Le 20 octobre dernier, le conseil d'administration de l'Université Paris 13 au sein duquel siège Carinne Juste, votait à l'unanimité une motion : « Le conseil d'administration constate l'extrême difficulté pour l'université Paris 13 d'assumer l'année universitaire 2017-2018 dans des conditions dignes d'un service public et conformes à ses engagements d'enseignement et de recherche. Un manque criant de personnels, de moyens et de locaux disponibles empêche l'université d'exercer l'ensemble de ses missions. Il demande au ministère de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour lui permettre de faire face à cette situation difficile et inacceptable. »

### **Centre de loisirs en décembre**

Vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs pour les vacances de décembre (du 26 décembre au 5 janvier), n'oubliez pas de l'inscrire avant le 1er décembre en renvoyant le formulaire qui vous a été transmis par courrier (il est aussi téléchargeable sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)) au service enfance en mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous auprès du service enfance au 01 49 40 76 38.

### **Le PACS maintenant en mairie !**

Nouveauté depuis novembre 2017 : le pacte civil de solidarité (PACS) se conclut désormais à la mairie du domicile commun des partenaires. Ce contrat est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. A Villetaneuse, la signature s'effectue au service de l'Etat Civil sur rendez-vous et après avoir déposé un dossier complet. Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. Vous pouvez aussi effectuer cette démarche auprès d'un notaire notamment pour l'écriture d'une convention personnalisée.

La liste des documents nécessaires est sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)  
Renseignements auprès du service de l'état-civil : Tél : 01 49 40 76 01

### **Un atelier pour découvrir le site caf.fr**

Vous pouvez dorénavant faire vos démarches en ligne avec le site CAF.fr Venez apprendre à utiliser ce site à la médiathèque Jean-Renaudie. Munissez-vous impérativement de votre numéro d'allocataire ainsi que votre code confidentiel. **Rendez-vous vendredi 1er décembre 2017 à 10h** à la médiathèque Jean-Renaudie.

Accessible aux adultes sur inscription.  
Contact : médiathèque Jean-Renaudie, 52, rue Roger Salengro à Villetaneuse.  
Tél : 01 55 93 48 82

### **RATP : du nouveau pour le bus 256**



Avec la réouverture à la circulation de la rue du 19 mars 62, le bus 256 peut désormais circuler sur son itinéraire « normal » ; il passe donc rue Etienne Fajon à côté de la gare Villetaneuse Université, où deux arrêts ont été créés. Et à la demande des riverains, deux nouveaux arrêts vont être créés à deux pas du rond-point desservant la rue Edouard Vaillant. L'un sera rue Roger Salengro (direction Gare d'Enghien les Bains) et l'autre rue Etienne Fajon (près de la PMI) pour la direction Saint Denis Université. ●

## **EXPRESSION** des groupes politiques du Conseil municipal



### **«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»**

Jack Ralite nous a quitté. Saluons sa mémoire. Nous lui rendons hommage en vous relatant l'honneur qui lui a été rendu en 2001: Jack intervient pour défendre un amendement, le Président du Sénat l'interrompt « *Cher collègue, vous avez largement dépassé votre temps de parole* », Jack, « *Oui, mais c'est intéressant ce que je vous dis, non ?* » « *Certes, dit le Président, mais ce n'est pas le problème. Vous avez largement dépassé votre temps de parole !* », « *Je vous*

*demande de me laisser terminer c'est la dernière fois que je parle dans cette assemblée* ». Silence. « *Dans ce cas...* ». 7 minutes plus tard, il s'arrêtera. Comme un seul homme, le Sénat se leva pour saluer le travail, la constance, la droiture, la conscience du fondateur des Etats Généraux de la Culture qui se retirait de la vie politique.

### **«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération écologie, Société Civile)**

Le « *In* » a un an. Mercredi 8 novembre, le label « *In Seine-Saint-Denis* » a fêté sa première bougie, en compagnie des « *L.E.J.* », chanteuses dionysiennes. Le « *In* », c'est une façon de valoriser notre

département. « *Vous aussi vous pouvez être ambassadeur de ce label et contribuer au dynamisme de notre territoire, améliorer son image, faire connaître son potentiel et développer son attractivité.* Mercredi, les porteurs de projets ont été récompensés par Stéphane Troussel, le président du département. Notre groupe était présent car nous sommes fiers d'être séquano-dionysiens. Nous invitons Madame le Maire à communiquer sur cette démarche pour donner l'opportunité aux villetaneusiens d'être des ambassadeurs et de porter des projets innovants. Dieunor Excellent Président du groupe 0669295809

### **«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»**

TEXTE NON PARVENU ●

## Violences faites aux femmes : **STOP !**

Le 25 novembre, c'est la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes. Villetaneuse s'associe, comme chaque année à cette journée symbolique en proposant des ateliers, une exposition et un spectacle de D' de Kabal et Mia.

**E**n France, chaque année, 216 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire intime (mari, concubin, pacsé, petit ami...). Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon, conjoint, concubin, petit ami ou ex. En 2015, ce sont 96 enfants qui sont devenus orphelins, conséquences dramatiques de ces violences au sein du couple. Téléphone portable d'alerte, ordonnance de protection, permanences locales d'accueil, d'écoute ou juridiques, des dispositifs de protection et de soutien existent, mais il reste urgent de mieux les faire connaître aux femmes victimes de violences pour qu'elles soient soutenues, orientées et accompagnées vers une sortie définitive de leur situation. A Villetaneuse, le Réseau contre les violences faites aux femmes, qui réunit des professionnels de la Ville, du Département, de la police, des associations a publié un guide pratique avec tous les contacts utiles, il est disponible gratuitement dans tous les lieux publics (mairie, PAPS, Centre Clara Zetkin...).

Au programme de ce samedi 25

novembre de 16h à 17h50 : ateliers de customisation de sacs en toile en orange (couleur de référence contre les violences faites aux femmes) avec les pochoirs réalisés lors des ateliers menés au centre socioculturel avec des graphistes.

En parallèle, Aurélia Hannagan,

professeure de théâtre, animera la création d'un « mur des vœux » où chacun pourra délivrer des messages autour des violences.

A 18h : représentation de la création musicale «CL» de D' de Kabal et MIA. C.L est un duo composé de Mia Delmaë et D' de Kabal (auteur, poète, metteur en scène, comédien). Un homme et une femme qui vont à travers le quotidien d'un couple imaginaire nous projeter dans une intimité, des réflexions mais aussi des tensions.

Quand on les interroge sur leur spectacle, Mia Delmaë et D' de Kabal expliquent : «C.L. sont les initiales d'une femme, une femme parmi tant d'autres qui comme trop souvent a été tuée de la main d'un homme et rangée dans la rubrique des faits divers». «C.L. est probablement la première femme décédée de mort violente de la main d'un homme en France en 2017. Le nom du groupe est apparu comme une évidence à ce moment-là. Être une voix, une voix pour dire les femmes et les hommes, pour dire cette violence qui parfois conduit à la mort. Donner vie à des récits, des réflexions, des analyses, des regards. Ne plus passer sous silence les victimes, donner vie, faire acte de mémoire, accompagner les

prises de conscience. Fabriquer une musique combative et offensive. Et parfois, raconter simplement la vie, la raconter et la sublimer, en s'appelant C.L. pour ne pas oublier. Ja-

mais.». A la fin de la représentation, qui dure environ 45 minutes, vous pourrez échanger avec D' de Kabal, Mia Delmaë et Sokhna Fall, psychologue. ●

**NE RESTEZ PAS SEULE !  
APPELEZ LES NUMÉROS  
D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE  
ANONYME**

**VIOLENCES CONJUGALES  
FEMMES INFO SERVICE**  
du lundi au samedi de 7h30 à 23h30  
au **3919**

**SOS FEMMES 93**  
Permanence téléphonique  
du lundi au vendredi de 14h à 17h  
au **01 48 48 62 27**

**MAISON DES FEMMES**  
1, chemin du Moulin-Basset  
93200 Saint Denis  
au **01 42 35 61 28**

**MOUVEMENT FRANÇAIS  
POUR LE PLANNING FAMILIAL 93**  
au **01 55 84 04 04**

**SOS VIOL FEMMES INFORMATIONS**  
Du lundi au vendredi de 10h à 19h  
au **0 800 05 95 95**

**SOS ENFANCE MALTRAITÉE**  
au **119** (n° vert)



**INVITEZ-VOUS AU SALON !** Cette année, les représentations de l'enfant et de l'adolescent dans la littérature seront au menu du **33<sup>e</sup> Salon du Livre et de la Presse Jeunesse (SLPJ)** de Montreuil. « Le génie, c'est l'enfance retrouvée à volonté » disait Baudelaire. Avec ce thème, le Salon invite le public à un voyage dans les royaumes de l'enfance en empruntant les chemins tracés par les plus grands auteurs et illustrateurs de littérature jeunesse.

**29 NOV  
• 4 DÉC  
SALON  
!**

**SALON DU LIVRE  
ET DE LA PRESSE  
JEUNESSE**



**#INSEINESAINTDENIS  
MONTREUIL  
SLPJPLUS.FR**

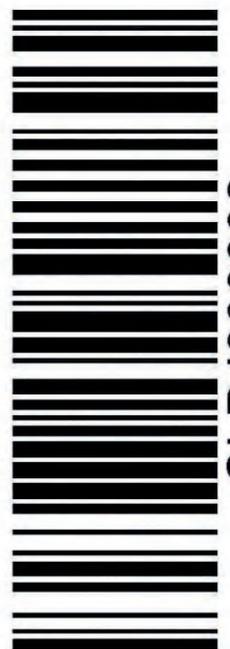


Belleville2017 @ photographie Thomas Duval

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Villetaneuse informations ont le plaisir de vous offrir cette entrée gratuite\*.

\* Valable pour 1 visite/1 personne (toute sortie est définitive) • cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel : portes A et B, sans passer par les caisses. Espace Paris-Est-Montreuil - 128, rue de Paris à Montreuil • Métro ligne 9 arrêt Robespierre (sortie 2, rue Barbès) • Bus 102 Place Gambetta-Gare de Rosny/arrêt Sorins.

Du mercredi 29 novembre au vendredi 1<sup>er</sup> décembre : entrée gratuite pour tous. • Du samedi 2 au lundi 4 décembre : accès payant sauf pour les - de 18 ans, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, les handicapés et leur accompagnateur (titre d'accès obligatoire : slpjplus.fr). Ne peut être vendue / ne pas jeter sur la voie publique



SLPJ930002

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

www.seine-saint-denis.fr

# Créateurs d'entreprise : ON VOUS AIDE !

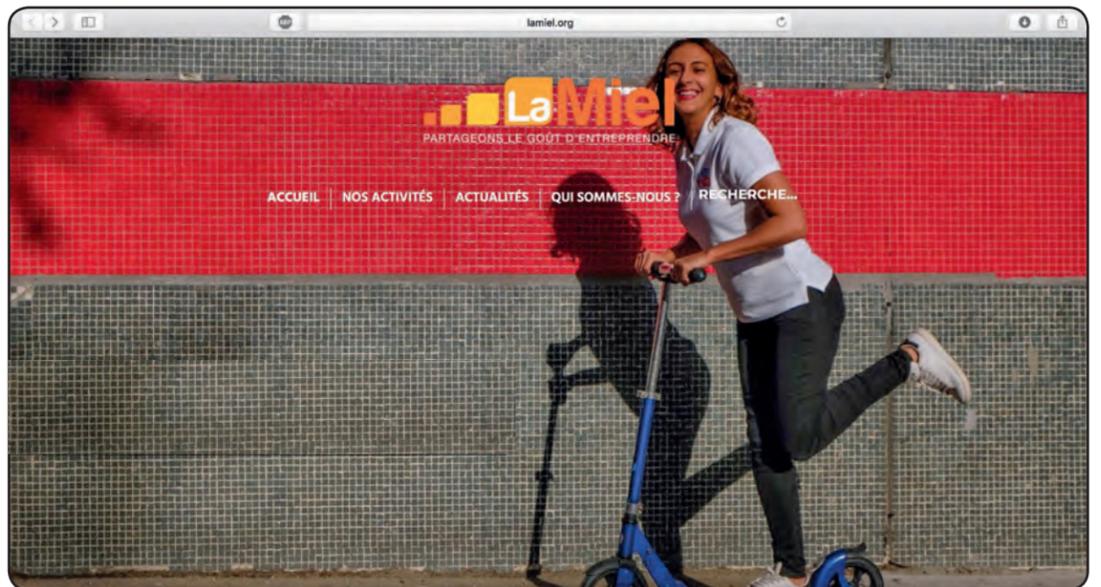
Des idées plein la tête, des envies pour créer votre propre société, Pas facile de se lancer. Sur le territoire de Plaine Commune, de nombreux services et dispositifs sont là pour vous aider et vous accompagner.

**U**n projet de création d'entreprise? Le numéro unique (0 811 562 563) vous permet d'être immédiatement en contact avec un interlocuteur du lundi au samedi, de 9h à 20h. Celui-ci fait le diagnostic de votre situation et vous oriente vers la structure qui pourra vous accompagner dans vos démarches de création d'entreprise. Il vous proposera également d'organiser vos rendez-vous avec les personnes qui vous permettront de lancer votre projet. Plusieurs structures permettent aux porteurs de projets d'être accompagnés et aidés pour lancer leur activité durant les premières années de l'entreprise. Retrouvez tous les contacts utiles!

Zoom sur la Maison de l'initiative économique locale (La MIEL). Cette association a pour mission d'accueillir et d'accompagner les porteurs de projets et les dirigeants de TPE (Très Petites Entreprises) de Plaine Commune. La MIEL vous permet de réaliser votre business plan et de vous former aux

fondamentaux de l'entrepreneuriat grâce à l'appui de conseillers et un réseau d'experts. La MIEL vous aide à préparer votre prévisionnel financier et vous oriente vers les dispositifs de financement tels qu'Initiative Plaine Commune ou l'ADIE. Elle accueille 600 personnes par an parmi lesquels 23 Villetaneusiens reçus en 2016. « C'est grâce à Pôle Emploi que j'ai connu la MIEL, j'en garde de très bons souvenirs. J'y ai eu de bons conseils et un bon suivi. J'ai pu intégrer une formation en communication grâce à la MIEL. J'ai pu par la suite tâter le terrain du coaching vocal et personnel comme auto-entrepreneur », témoigne Cécile Nteppe.

Depuis 2016, La Miel a lancé un nouveau programme d'accompagnement pour les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle organise avec le service ESS de Plaine Commune des ateliers de sensibilisation. Une fois votre projet bien cadré, il faut trouver des financements, là aussi, on peut vous aider. Initiative Plaine Commune est une association qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprises à



renforcer leurs fonds propres grâce à un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle associé à un prêt bancaire. Les prêts vont de 4 000 € à 25 000 € pour tout projet de création, de 4 000 € à 50 000 € pour tout projet de reprise et de 12 000 € à 25 000 € pour tout projet de croissance (entreprises ayant 7 ans maximum).

A Villetaneuse, deux entrepreneurs-associés ont été financés à Villetaneuse en 2016. Il s'agit d'Igor et de Salima qui ont créé un magasin de cosmétiques en franchise IT Style qui se situe dans le centre commercial BIENVENU. 3 emplois de conseillère clientèle ont été créés pour épauler les deux dirigeants. « Le prêt d'honneur a été un réel levier,

sans lui nous n'aurions pu avoir une trésorerie de départ suffisante pour obtenir un prêt bancaire et payer ainsi notre redevance à It Style. Je n'avais jamais vu une telle réactivité, étant un habitué de l'entrepreneuriat. Initiative Plaine Commune est une plateforme opérationnelle et je dirais même exceptionnellement, à l'écoute et attentive au besoin, cela se ressent par ailleurs dans l'accompagnement. L'élément le plus pertinent dans cet accompagnement est à mes yeux le document de synthèse fourni par ces derniers, il s'agit d'une réelle preuve pour les banquiers qui sont plus aptes à nous écouter quand ils ont ce document sous les yeux. Ce dernier, étant une réelle analyse financière et prévisionnelle de l'entreprise,

nous a permis d'ouvrir notre boutique et nous aide aujourd'hui dans notre développement », témoignent les créateurs d'entreprise. Initiatives Plaine commune compte à son actif pour l'année 2016, 102 nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés, 342 emplois directs créés ou maintenus. ●

**LA MIEL ESPACE D'ENTREPRISES BEL-AIR**  
113-115 rue Danielle Casanova  
93200 Saint-Denis  
Tél. 0811 562 563 ou 01 48 09 53 00  
www.lamiel.org / contact@lamiel.org

**INITIATIVE PLAINE COMMUNE - AXE NORD**  
9/11, avenue Michelet  
93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 48 09 30 08

## Agenda

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)  
Nous contacter : [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr)

- ENCUMBRANTS MARDI 21 NOVEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/** Tél. 0800 074 904
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6 À 12 ANS LES MERCREDIS 22 (18H) ET 29 NOVEMBRE (16H30) CENTRE CLARA-ZETKIN /** Tél. 01 49 98 91 10
- CINÉMA : «KIRIKOU ET LES HOMMES ET LES FEMMES» MERCREDI 22 NOVEMBRE À 14H30** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE/ Tél. 01 55 93 48 82
- ATELIER CONVERSATION : PERFECTIONNEZ VOTRE FRANÇAIS MERCREDIS 22 ET 29 NOVEMBRE À 10H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE/ Tél. 01 55 93 48 82
- ATELIER INFORMATIQUE (CYCLE 2) MERCREDIS 22 ET 29 NOVEMBRE À 10H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE/ Tél. 01 55 93 48 82
- APRÈS-MIDI JEUX VIDEO MERCREDI 22 NOVEMBRE DE 14H À 17H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 23 NOVEMBRE À 20H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- ATELIER RELAXATION-YOGA JEUDIS 23 ET 30 NOVEMBRE DE 14H À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER BOBINES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 16H À 18H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- « C.L. » CRÉATION MUSICALE DE D' DE KABAL ET MIA ET RESTITUTIONS DES LABORATOIRES SAMEDI 25 NOVEMBRE À 18H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10

- ATELIER ARTS PLASTIQUES (ADOS ET ADULTES) SAMEDIS 25 NOVEMBRE ET 2 DÉCEMBRE À 10H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- TOURNOI DE JEU VIDÉO : MARIO KART 8 SAMEDI 25 NOVEMBRE À 14H30** MÉDIATHÈQUE MAX-POL-FOUCHET/ Tél. 01 71 86 34 28
- ATELIER MULTIMÉDIA : CYCLE IDENTITÉ NUMÉRIQUE SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 15H À 17H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE HURSTEL DIMANCHE 26 NOVEMBRE À ÉPINAY /** Tél. 01 48 21 40 68
- SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE DU 29 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE** À MONTREUIL /SLPJPLUS.FR
- PETIT DÉJ DE CLARA VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 9H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER DÉCOUVERTE DU SITE CAF.FR VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 10H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE/ Tél. 01 55 93 48 82
- SPEED BOOKING SAMEDI 2 DÉCEMBRE À 10H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE/ Tél. 01 55 93 48 82
- SORTIE À L'EXPOSITION «TERRA DATA, NOS VIES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE» À LA VILLETTE SAMEDI 2 DÉCEMBRE** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE KABBANI-KHANTHALY DIMANCHE 3 DÉCEMBRE** À PIERREFITTE / Tél. 01 48 21 52 33
- ENCUMBRANTS MARDI 5 DÉCEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/** Tél. 0800 074 904

## Santé + état civil

**POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)**  
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville  
Tél. 01 55 83 01 20  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **VACCINATIONS**  
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**  
Consultations gratuites assurées le mercredi de 8h30 à 12h.
- **APPUI PSYCHOLOGIQUE (12/26 ANS)**  
Le mercredi de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM**  
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

- NAISSANCES**
- Lyza Fraga ■
  - Eliana Kabale Kankonde
  - Majdoline Akiyaw ■
  - Moussa Dramé ■
  - Ahlem Zerrouki ■
  - Jenna Benouattas ■
  - Ines Idoudi ■ Mathys Tabenyang ■
- MARIAGES**
- Volkan Akyüz avec Aylin Eksi, le 09/11 ■
- DÉCÈS**
- Coloma Vinas Lopez veuve Klavatz, le 05/11 ■

## Horaires de l'Hôtel de ville

**Ouverture des services municipaux** La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 49 40 76 00.

## Permanences de l'Hôtel de ville

**Vos élus à votre écoute**

- Carinne Juste, maire, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

> Michel Fourcade reçoit le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.  
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

**Permanences en mairie**

- Avocat conseil : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès aux droits) : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

**Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

**La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin**

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

**ENCUMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE**

**Allo!** → TÉL. 0 800 074 904  
→ WEB [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)  
→ APP. [plainecommune](http://plainecommune)



**PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 5 DÉCEMBRE 2017**  
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

**VILLETANEUSE INFORMATIONS N° 63 - 21 NOVEMBRE 2017 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR**

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Secrétaire de rédaction: Claire Noury-Diarra, Stéphanie Petit, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographes: Sadril Derradji, Erwann Quéré • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: NTE • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6 900 exemplaires • Numéro partitaire : 267 • ISSN : 1 282-068X